

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Empirische Kulturwissenschaft Schweiz

Band: 10 (1906)

Artikel: Le Testament d'un chanoine de Lausanne

Autor: M.R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que l'est chi que s'ein cheint que s'ein preind. Quand on dit une bonne vérité, c'est comme si on lançait un bâton sur un troupeau de cochons; c'est celui qui l'a reçu qui crie, c'est-à-dire que celui est le coupable qui se formalise).

5. *Li a bein dis âono à l'ombro quand le sélâ ly' est muchi . . .*
Il y a bien des ânes à l'ombre quand le soleil est couché . . . !

6. *Fére l'âono por avei la courtze.* (Faire l'âne pour avoir le son).
Faire le naïf pour être plus malin.

7. *Rein ne sâo, rein ne grâovê.* (Rien ne sait, rien n'empêche).

8. *Tzandzî son cutî contre ouna lemala.* (Faire un mauvais marché.)

9. *Prou medzet, rein ne beît, Dzaémé souâ ne sê veît.* (Celui qui mange et rien ne boit, jamais saoûl ne se voit.)

10. *Ne tyère mocha* (Ne pas prendre racine, ne pas acquérir mousse), c'est-à-dire ne pas faire longtemps.

Sales (Fribourg).

Pierre Bovet.

Le Testament d'un chanoine de Lausanne.

Les testaments du moyen-âge renferment de très nombreux détails sur les mœurs et les coutumes de l'époque, et ils constituent une source essentielle de renseignements sur la vie privée. En voici un spécimen qui intéressera les lecteurs de l'ouvrage de M. Stückelberg sur les reliques. C'est le testament de Thomas de Saint-Jeoire, bachelier ès lois, chanoine et trésorier de l'église cathédrale de Lausanne. D'après cet acte, daté du 17 juillet 1421, le chanoine Thomas élit sépulture dans le cloître de Notre-Dame à l'endroit où est enterré le trésorier son prédécesseur et sous la même pierre. Il lègue à l'autel de la chapelle de la Vierge Marie une pierre (*arar*) d'autel de *japioz* (jaspe) avec deux coffrets dans l'un desquels est une ceinture qui a touché la ceinture de la Vierge, une paix, une boîte pour les hosties, ouvrée et dessinée pour décorer le dit autel; une petite croix d'argent doré dans laquelle sont les reliques suivantes à savoir: (des fragments) de la table sur laquelle Notre Seigneur Jésus-Christ a fait la cène avec ses disciples, de la chaire de saint Pierre, du pilier de l'église romaine de saint Pierre auquel on guérit les démoniaques; de la cire qu'on brûle devant (la statue de) sainte Véronique, — laquelle croix il veut qu'on mette au cou de la statue de l'enfant Jésus, que tient dans ses bras la statue de la Vierge Marie. (Archives cantonales Vaudoises, titres Lausanne no. 2579).

Dans un inventaire des biens de l'église paroissiale de Giez près de Grandson, du quatorzième siècle, on lit qu'au nombre des reliques figurait du limon de la terre dont a été pétri Adam, le premier homme. Cette église avait été enrichie par les seigneurs de Grandson, dont un Othon I alla à la Croisade en Palestine. Il est probable qu'il en rapporta de la terre du Golgotha, où d'après la tradition, Adam est enterré à l'endroit même où il naquit et où s'éleva plus tard la croix du Christ.

M. R.

Alte Scheune in Birri.

(Zu nebenstehenden Abbildungen).

Alte vierteilige Scheune in Birri bei Muri (Kt. Aargau), abgebrochen den 2. April und folgende Tage 1906. Vier Tennen und vier Stallungen,